UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01551051 4

BX
4711
.74
M46
1911
c.1
ROBA

1911, 12 r

2100 Macpherson Ave
Regina, Sask., Canada

MÉMOIRE

sur la question ruthène présenté

aux

Illustrissimes Archevêques et évêques

du

Canada.

Illustrissimes Seigneurs.

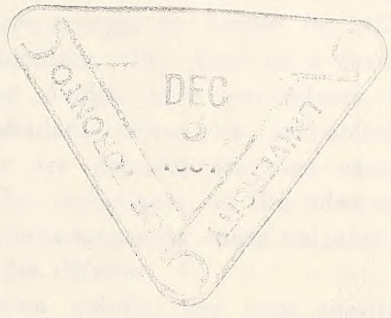

L'épiscopat canadien décida lors de son premier concile général tenu à Québec en l'automne 1909, d'appliquer pendant dix ans une partie des collectes diocésaines de chaque année aux oeuvres catholiques ruthènes de l'ouest Canadien. Cette offre généreuse fut faite avec une simplicité et une modestie chrétiennes qui ne permirent pas aux évèques ruthènes de l'Europe d'en prendre plus tôt connaisance. Ce n'est qu' au Congrès Eucharistique de Montréal que j'appris cette décision.

Permettez-moi, Illustrissimes Seigneurs, de vous présenter, en mon nom et au nom de mes collègues, les évêques de ma Province, les remerciements les plus sincères. Car si les Ruthènes du Canada, ou, pour définir dès le premier moment leurs devoirs et leurs sentiments patriotiques, les Canadiens ruthènes, sont vos fidèles, ils ont été les nôtres, et ils sont encore nos compatriotes, c'est pourquoi Nous pensons avoir le droit et presque le devoir de parler en leur nom pour vous présenter l'expression de leur reconnaissance.

Quant à moi du reste, j'ai un devoir plus personnel encore de remercier tous les Illustrissimes Evêques, dont j'ai l'honneur d'avoir été l'hôte pendant mon voyage ou Canada.

Invité par Nos Seigneur les Evêques de l'Ouest à venir dans leurs diocèses, prêcher la parole de l'Evangile aux Ruthènes et étudier la situation, j'ai entrepris un voyage de plus de deux mois et, ayant obtenu d'eux la mission de prêcher et la jurisdiction pour confesser, j'ai tâché de répondre à leurs désirs et de faire au milieu de la population ruthène tout le bien que je pouvais. L'accueil très fraternel que me firent mes Illustrissimes Frères dans l'Episcopat et surtout les beaux exemples d'esprit vraiment apostolique qu'Ils me donnèrent m'obligent à conserver pour eux, pour leurs clergés et leurs diocèses une très vive reconnaisance et un attachement très particulier.

Répondant encore à leurs désirs j'ai tâché d'étudier la question ruthène au Canada à tous les points de vue possibles. Pour le faire le plus consciencieusement, j'ai essayé de suivre les voies tracées par les missionnaires pour pouvoir me rendre compte de toutes les difficultés qu' une mission ruthène pouvait rencontrer. J'ai donc eu à coeur d'aller partout, où vont les missionnaires et d'aller avec eux-mêmes, d'observer, de noter les moindres détails, calculant toutes les probabilités et les difficultés, tâchant de me procurer les données les plus exactes sur les dispositions, préjugés, opinions des catholiques, et des adversaires mêmes, afin de pouvoir avec une pleine connaissance de cause calculer pour l'avenir la probabilité des victoires ou des défaites.

Appelé à donner mon opinion sur cette question par plusieurs des Illustrissimes Evêques, je crois qu' il est de mon devoir de présenter le résumé de mes études à tous les Illustres Prélats qui ayant des Ruthènes dans leurs diocèses pourraient être intéressés à lire mon mémoire. C'est pourquoi je me permets de l'envoyer à Votre Grandeur et j'ose La prier de m'accorder une heure d'attention.

Pour être très sincère et pour pouvoir dire absolument toutes mes idées, je proteste devant Dieu qui jugera nos consciences que j'ai tâché avec le soin plus minutieux de n' admettre dans l'appréciation des faits aucun préjugé, ni de nation, ni de rite. En mesurant la valeur de chaque donnée je n'ai eu en vue que le bien des âmes et la grande cause catholique qui nous est comme à tous; Dieu m' en soit temoin!

I.

Nombre des Ruthènes au Canada.

Il est difficile de le préciser avec exactitude. Les statistiques officieles d'avant dix ans, ne nous disent rien, ne serait ce qu'à cause de leur actualité passée. Le dates du Bureau d'Immigration ne disent que peu. Une seule date suffira pour le prouver. Depuis l'an 1901 jusqu' an mois de Juillet 1910 il n' y a eu que 3107 personnes qui à la frontière se sont déclarées Ruthènes. Tout le reste des Ruthènes s'est caché sous d'autres noms qui désignent le pays et non la nation.

Il y en a 67926 qui se sont dits Gallicieus; 18694 se sont dits Autrichiens; 11694 Bucovieniens; 9848 Hongrois. — Tandis que pour la plupart les immigrés désignent leur nation par le nom propre, les Ruthènes préferent cacher leur nationatité croyant par là avoir plus de chance, gagner de meilleurs salaires, et obtenir de meilleurs terrains. J'ai vu des pères de famille qui en inscrivant leurs enfants à l'ecole, traduisaient leurs noms ruthènes en anglais — croyant assurer par là á leurs enfants un meilleur traitement. Sous tous ces noms Galliciens, Autrichiens etc... on peut trouver les Ruthènes, mais la question est de savoir dans quel nombre.

Avec les 18178 sujets autrichiens qui avaient passé la frontière jusqu' en 1901, la somme totale des Autrichiens venus au Canada jusqu' au mois de juillet 1910 atteindrait le chiffre de 133178.

En omettant les Bohèmes, les Croates, les Dalmates, les Slovaques, les Styriens qui tous ensemble n'atteignent qu'un petit nombre (2613 personnes depuis dix ans) il resterait un nombre d'immigrés d'à peu près 130565. Il faudrait retrancher de ce nombre tous les Polonais, qui à la frontière du Canada se sont déclarés Galiciens, et y ajouter l'accroissement naturel de la population.

Si donc la presse protestante évalue le nombre des ruthènes de 120 à 150 mille, (Free Press. 5 juin 1908) et si les statistiques ecclésiastiques des trois grands diocèses du Nord-Ouest donnent comme nombre approximatif des ruthènes habitant ces provinces 75000, en ajoutant à ce nombre les ouvriers dispersés dans tous les endroits miniers de la Colombie et de l'Ontario, je crois que les protestants de la Free Press n'ont pas trop exagéré le nombre des Ruthènes. — Pour me rendre compte du nombre des Ruthènes j'ai fait encore le calcul suivant. D'après les fermes distribuées jusqu'à l'an 1901 et marquées dans le grand Atlas du Canada, édité en 1906 par le Département de l'Intèrieur, il y aurait plus ou moins

18432 fermes données jusqu'á 1901 aux Galiciens. En supposant une inexactitude de calcul en faveur des Ruthènes, et en acceptant la proportion de Ruthènes à Polonais galiciens comme 8 à 10, nousaurions en 1901 dèjà 10000 fermes appartenant aux Ruthènes. (La proportion de 10 à 8 semble à plusieurs missionnaires de Saskatchewan trop défavorable aux Ruthènes) Pour évaluer l'accroissement de la population, je n'ai étudié que les livres de décès et de naissances d'une seule contrée, je le regrette, de celle de la paroisse d'Alvéna près Rosthern. J' y ai constaté sauf quelques fautes d'inadvertance 56 morts en 3 ans sur 307 baptêmes.

S'il s'agit de l'appréciation d'un observateur. c'est le grand nombre, d'enfants dans les familles ruthènes (plus grand que dans leur ancienne patrie) et l'état de santé extrêmement favorable de toute la population qui m'a frappé avant tout.

Je me permets d'éclairer encore les données ci-dessus par l'observation d'un fait qui n'aura pas échappé à messieurs les curés: l'absolue impossibilité d'inscrire les familles ruthènes et par là d'avoir des données de statistiques plus exactes.

Le Ruthène accontumé à être enregistré toujours à l'occasion de charges nouvelles est effrayé à la vue de quelqu'un qui a un cahier et un crayon en main, et même quand il s'agira de baptiser son enfant il cherchera encore quelques fois le moyen de ne pas dire au prêtre son nom afin de ne pas être enregistré, hors le cas de baptême il ne se présentera pas facilement au curé, même si ce curé est ruthène comme lui. Il a peur de payer des taxes et d'être obligé à entretenir le prêtre, chose à laquelle il n'est pas accoutumé dans l'ancien pays. J'ai fait de tristes remarques sous ce rapport p. e. dans les Etats-Unis — mais les émigrés ruthènes se ressemblent partout — dans une ville où depuis des années il y avait une église ruthène j'ai rencontré des ouvriers de fabriques. qui habitaient l'endroit depuis des années, et n'étaient jamais allés à l'église, pas par manque de foi: ils habitaient loin, travaillaient trop, gagnaient trop peu etc. Ces gens me racontaient que dans la fabrique où ils travaillaient se trouvait encore un grand nombre de ruthènes de l'existence desquels le curé n'avait pas le moindre soupçon. Quant, au surplus, ce n'est qu'une église catholique du rite latin qui existe dans l'endroit, ce ne sera que la la vraie piété ou les cas de décès ou de Baptêmes qui donneront occasion au curé latin de rencontrer le fidèle ruthène. Et il peut se faire que le curé le plus sélé ne se doutera pas pendant des années que beaucoup de ses fidèles ruthènes fréquentent l'église schismatique, croyant de très bonne foi fréquenter l'Ehlise Catholique. Ce qui arrivera d' autant plus facilement qu' il y a des prêtres schismatiques qui se rasent la barbe, disent gréco-catholiques et sont capables de prier pour le Pape pour attirer à eux les Ruthènes.

Je crois probable que dans une statistique de paroisse il manque jusqu'à la moitié de Ruthènes.

II. Gravité du problème.

Elle s'explique par la question suivante: La prochaine génération ruthène restera-t-elle catholique, ou deviendra-telle protestante au schismatique. Tout le monde le remarque, les Ruthènes — sont une masse encore un peu inerte, qui ni d'un côté ni de l'autre n'est encore absolument décidée. Comme il n'est pas impossible que tous les ruthènes qui sont aujourd'hui déjà passés au protestantisme ou au schisme redeviennent catholiques, de même hélas! il n'est pas du tout impossible que des secousses presque élémentaires poussent presque tous les catholiques Ruthènes à devenir schismatiques ou protestants. Servons-nons d'un terme plus exact, l'avenir des Ruthènes appartiendra à celui qui saura exciter et diriger un grand courant social, national et religieux à la fois. qui entrainera toute la population ruthène de cette génération ou de la prochanie d'un côté ou de l'autre. Ce ne seront que les petits débris qui resteront aux vaincus. Car, suivre le courant, c'est plus qu'on ne saurait le croire la mentalité de tous les Orientaux et des Ruthènes en particulier.

C'est peut-être une des qualités ou un des défauts des races peu développées et primitives d'avoir des conceptions de races, des idées presque innées ou des mentalités très individuelles dans leur ensemble, d'un type très différent de toutes les autres et si générales dans toute une nation, que entre des milliers vous ne trouverez pas une intelligence apte à s'élever au-dessus de ces idées, mais c'est, je crois, aussi un des principaux caractère des nations formées et élevées par les civilisations de l'Orient. Il y a dans toutes les formes de ces civilisations quelque chose de passif. Même dans leur activité, les peuples d'Orient vont en masse et les individus ne sont presque jamais capables d'avoir une pensée et une action distinctes de celles de la masse.

La liturgie, qui a été pendant des siècles le grand élément de formation de ces races comme elle fait demander au peuple de louer Dieu d'une âme, d'un cœur et d'une bouche, est de même le type de l'union des fidèles avec le prêtre dans la prière, mais le peuple, est conçu toujours comme une masse qui n'a qu'une seule voix. Les orientaux conservent hors de l'église cette même qualité. Je ne sais pas p. e. s'il serait possible qu'en Occident un missionnaire puisse en prêchant mener avec son auditoire toute une conversation comme le font quelques fois nos missionnaires. Ils posent toute une série de questions, et sont toujours sûrs d'avoir une seule réponse manifestée, si le prédicateur, le veut, par des centaines de voix qui, instinctivement en répondant, se servent de la même parole.

Tout comme le prédicateur, le pasteur gagne tout s'il réussit à se saisir de la mentalité du peuple, à créer une opinion, il devient alors tout puissant. Jamais personne n'ose le contredire. Mais si au contraire l'opiniou

se tourne contre lui, et s'il ne parvient pas à la dominer, son influence réduite aux individus seulement est, on peut le dire, nulle, s'il s'agit de la totalité „la hromada“ idée propre à notre peuple qui désigne la population d'un village: partie de la paroisse si solidaire en tout que ce n'est qu'avec la discipline d'un régiment qu'on pourrait comparer cette unité sociale et morale. Le proverbe favori des Ruthènes est: „La hromada est un grand homme.“

Même dans l'histoire des Ruthènes du Canada on peut retrouver ce trait distinctif. Les défections de quelques colonies ne peuvent être expliquées que par là. On avait travaillé pendant des années, on était sûr de la très-bonne disposition de la majorité, un beau jour, toute la colonie passait au schisme. Une opinion avait triomphé.

Il ne sera donc pas nécessaire de prouver que la question ruthène est pour l'Eglise Catholique au Canada une des questions les plus graves Elle ne l'est pas moins pour nous en Galicie, par le contrecoup que nous ressentons des évènements du Canada.

Mais quand même l'appréciation de la mentalité des Ruthènes, que j'énonce, basée sur une observation minutieuse d'au moins vingt ans, ne serait pas exacte, c'est-a-dire admettant la possibilité d'une victoire divisée s'il ne s'agissait donc pas de gagner ou de perdre tous les Ruthènes mais seulement d'en gagner ou d'en perdre plus ou moins, d'en conserver à la foi catholique au moins la moité, encore serait-ce une question des plus graves.

III. Ce qu'on a fait pour les Ruthènes du Canada.

C'est avec la plus vive reconnaissance que je dois mentionner ici les généreux efforts apostoliques de l'épiscopat du Nord-Ouest pour venir au secours des Ruthènes, non moins que les grands sacrifices que ces illustres prélats se sont imposés. Déjà en 1898, Monseigneur Pascal, évêque de Prince-Albert accompagné du Père Lelouche, provincial des Oblats en Belgique avait fait un voyage en Europe et était venu spécialement en Galicie pour obtenir des prêtres. Peu après venait aussi en Europe le Révérend Père Lacombe O M. I. A la suite de ces voyages M. l'abbé Żoldak se rendit au Canada pour y commencer une mission de deux années. En 1902, le R. P. Jean O. M. I. envoyé par Mgr. Legal venait aussi en Galicie et ramenait avec lui au Canada les trois premiers Pères Basiliens et les soeurs „Servantes de Marie Immaculée.“

En 1904, S. Gr. Mgr. Langevin venait à Vienne accompagné du Rév. P. Lacombe, pour obtenir de l'empereur Francois Joseph des secours pécuniaires, et peu après une nouvelle expédition de Pères Basiliens quittait la Galicie pour le Canada.

Outre les démarches pour obtenir des prêtres ruthènes je ne puis pas ne pas mentionner l'église des Basiliens de Winnipeg bâtie aux frais de Mgr. Langevin, l'école des Soeurs „Servantes de Marie" d'Edmonton, qui doit son existence aux secours de l'episcopat Canadien et de la propagande de Toronto (Church Extension) obtenu pour elles par Sa Grandeur Mgr. Legal. Puis les secours pécuniaires accordés pour la construction des églises des Pères Basiliens par N. N. S. S. Pascal et Legal, enfin l'admission au petit séminaire de St. Boniface d'une quinzaine d'enfants ruthènes, et les trois autres admis ou petit Séminaire de St. Albert. Enfin, je manquerais à mon devoir si je ne mentionnais pas le coeur paternel et apostolique qu'ont toujours montré aux PP. Basiliens et aux religieuses ruthènes les illustrissimes prélats mentionnés ci-dessus, ainsi que leur zèle apostolique pour secourir les Ruthènes en danger de perdre la foi.

S. G. Mgr. Mc Evay, archevêque de Toronto a fait tout son possible pour pourvoir aux besoins des Ruthènes de son diocèse et comme président de la Church Extension il a beaucoup contribué aux oeuvres destinées à secourir les Ruthènes.

Nous devons pareillement un remerciement très sincère à cette belle société apostolique et à son organe le „Catholic Register" qui a toujours rempli tous les devoirs de la presse catholique à l'égard de la question ruthène et la considère à juste raison ~~comme~~ une des questions les plus graves de l'Eglise Catholique du Canada.

S. G. Mgr. Mc Neil, archevêque de Vancouver a fait pour les Ruthènes de son diocèse plus que ne le permettait la brièveté du temps qu' il administre avec un zèle vraiment apostolique son nouveau diocèse.

S. G. Mgr. Scollard, évêque du Sault, Ste Marie a compris depuis des années le danger dans lequel se trouvent les ouvriers ruthènes de son diocèse et les a toujours pourvus de prêtres de leur rite.

Le clergé séculier, les Pères Oblats, les Pères Rédemptoristes du Nord-Ouest ont toujours secouru les Ruthènes là où ils n'avaient ni leur église propre ni leur prêtres.

La noble sacrifice des Prêtres latins passés ou rite ruthène non moins que leurs travaux apostoliques sont tout à fait admirables.

IV. Plan d'action des protestants.

~~Signalons~~ maintenant le plan d'action suivi par les presbytériens et mentionnons ce qui a été fait de leur part.

Depuis le moment où les protestants ont compris que les Ruthènes étaient catholiques, et qu'ils pouvaient tirer parti de la différence des rites, ils semblent avoir formé un plan d'action, qu' ils exécutent avec beaucoup de conséquence. D'un côté, il s'agissait d'organiser une communauté de

Ruthènes protestants avec églises, clergé, et fidèles et ceci ne leur a réussi qu'en partie; de l'autre côté ils s'agissait de fournir aux écoles ruthènes des maitres formés à l'esprit protestant, et en troisième lieu de saisir et de diriger l'opinion publique au milieu des ruthènes et sous ces deux rapports ils réussirent hélas complètement.

A.

Communauté ruthène protestante.

Le schisme de Sérafim, première tentative des protestants n'échoua pas complètement puisque les Successeurs de son idée ou plutôt ses remplaçants au service du protestantisme continuèrent malgré sa chute à organiser la communauté d'indépendants qui au dire du secrétaire de la société de missions protestantes a pour le moment 73 congrégations appartenant à l'église indépendante; 40 églises et jusqu'à 19 pasteurs ou agents. Dans vingt colonies, le peuple demande des pasteurs. Ils ont adopté tout le rite ruthène même avec les formes les plus répugnantes aux protestants: encensoirs, eau-bénite etc. Malgré de grandes pertes ils ont conservé un certain nombre d'adeptes. Il est difficile d'en donner le nombre. Il semble diminuer et je crois qu' avec un travail pastoral régulier la plus grande part des indépendants reviendraient à la foi catholique. Ce ne sont ordinairement que les mauvais éléments, qui sont attachés aux protestants qu'ils nomment indépendants, attachés par une indulgence absolue des pasteurs et surtout par le fait, qu'on leur a bâti des églises, que le peuple regrette de perdre.

Il sera tout de même presque impossible d'arriver à la suppression de cette communauté. Il faut avouer que le fait même de son existence est malgré tout un triomphe du protestantisme, triomphe qui par lui-même ne serait encore que fort petit s'il n'y en avait d'autres d'une plus grande importance.

B.

Presse.

Tandis que de notre côté les Ruthènes du Canada ne sont pas encore arrivés à avoir un seul périodique, les protestants en ont au moins quatre, ou plutôt, il y en a quatre qui protègent et favorisent le mouvement protestant: „Le „Fermier canadien“ organe subventionné par la gouvernement central mais rédigé presque toujours pas des protestants ou des gens qui leur sont favorables. „La Voix de l'Ukraine“, organe radical

et athée, favorisant le mouvement protestant au point de vue spécifiquement national. Puis le „Sojouze“ et le „Ranok“ organes socialistes alliés à la cause protestante. La partie ruthène du journal „Telegraph“ à Winnipeg est aussi rédigée par un protestant, élève du Manitoba College.

Le cinquième organe ruthène lié par les fermiers, le „Nouveau Pays“, qui paraît tous les huit jours à Rosthern, indifférent, parait-il, jusqu' à présent, subira l'influence de ceux qui lui donneront une subvention dont il a grandement besoin, et que les presbytériens ne lui refuseront probablement pas. C'est donc quatre ou cinq organes qui servent la cause presbytérienne. Outre cela, il y a les brochures éditées à Winnipeg par les Indépendants et imprimées par „The Canada North West Publishing Co.“ Entre autres un catéchisme protestant de 1904 écrit avec beaucoup de fourberie. Par exemple il admet les sept Sacrements, la doctrine de la Ste. Trinité, le nom de l'Eglise Catholique, et masque toutes les hérésies par des phrases presque inconpréhensibles.

Il y a en outre une série de publications protestantes, traductions, parait-il, parues à Toronto par la rédaction du „Svidok Pravdy“ 241, Simco St. (Treize livres ruthènes sont vendus pour un dollar.) La librairie ruthène de Winnipeg a encore un série de mauvaises publications que je n'ai pas pu acheter même par intermédiaire, le vendeur soupçonnant qu'on venait acheter des livres en mon nom.

Voici donc presque une littérature d'un côté, et de l'autre pas une brochure, car les livres édités en Galicie ou même aux Etats-Unis n'ont pas pour le Canada la même actualité qu'ont les brochures canadiennes.

C.

Opinion publique.

C'est peut-être par le moyen de la presse ou par le concours du parti radical de Galicie, que les protestants sont parvenus à se saisir de l'opinion publique et nationale des Ruthènes au Canada. Ce sont eux qui donnent le ton, qui décident de ce qui constitue le bien public et national, ce sont eux qui s'imposent au gouvernement comme les représentants de la nation ruthène, c'est une victoire remportée depuis des années qui a valu beaucoup de fruits. Le parti radical en Galicie, qui combat le clergé depuis des années, et le parti radical ruthène des Etats-Unis leur a grandement aidés à gagner cette position. Les radicaux athées venus au Canada de de Galicie ou des Etats-Unis se rangent sans beaucoup d'hésitation du côté

des indépendants, et les aident à attirer à eux la jeunesse, qui du reste est l'objet de leur plus grande sollicitude et leur plus belle espérance, et sous ce rapport, il faut l'avouer, les protestants sont parvenus à faire et à gagner beaucoup.

D.

Ecoles populaires et normales.

Dans la position actuelle des fermiers canadiens du Nord-Ouest, c'est l'école, dont l'organisation est imposée par le gouvernement, qui aura sans nul doute l'influence prépondérante sur la jeunesse. Il y aurait deux cents prêtres ruthènes au Canada, qu'ils ne seraient pas encore en état d'enseigner le catéchisme dans toutes les écoles projetées et organisées avec beaucoup de suite et énergie. Le maitre d'école, ayant un district de trois lieues carrées, ~~parait-il~~, aura sans nul doute beaucoup plus d'influence sur la jeunesse dont il n'aura qu'un nombre assez restreint à l'école et qu'il rencontrera chaque jour, que le prêtre qui aura tout au moins une dizaine d'écoles dans son district. Du reste les travaux apostoliques ne permettront que difficilement un travail normal de catéchiste.

Former des maitres pour les écoles populaires, c'est bien la manière d'avoir l'avenir. Et ils l'ont fait, les protestants, avec beacoup de conséquence. Voici près de dix ans que le Manitoba College de Winnipeg admet les ruthènes avec beaucoup plus ~~d'instance parait-il~~, depuis quelques années. C'est trente à quarante élèves, qui y étudient cette année-ci, et on y admet ~~dit-on~~, chaque garçon qui se présente. Ceux qui préfèrent habiter chez les parents, reçoivent quand même pour fréquenter l'école une subvention de 20 dollars par mois. Ils sont tous, dit-on, destinés à devenir maitres d'écoles, et, vu que la pension que donnent les fermiers ruthènes est presque insuffisante, on se propose d'en faire des agents ou des pasteurs payés par les missions. Ayant une ~~pension~~, le pasteur sera à même d'accepter des conditions beaucoup plus favorables aux colons et sera par conséquent plus recherché d'eux. Outre le Manitoba College dont l'action pour les Ruthènes est du reste reconnue comme un bienfait par les „Patriotes“ zélés, il faudrait encore citer l'influence qu'ont acquis ou espèrent acquérir les protestants sur les écoles normales de Brandon et de Régina, qui de leur côté forment aussi bon nombre de maitres. (A mon passage dans ces deux villes j'ai trouvé dans les deux écoles jusqu'à soixante jeunes gens de 17 à 22 ans, qui avaient déjà pour la plupart été maitres d'écoles pendant les six mois d'été). C'est donc approximativement cent jeunes gens destinés à devenir maitres d'école, qui pour le moment subissent une influence protestante plus ou moins intense, et qui sont destinés à reproduire cette influence sur toute la jeunesse des colonies.

Les maîtres qui pour le moment sont en fonction dans les écoles ruthènes ont passé presque tous par les mêmes dangers et ils ne répondent pas mal pour la plupart aux désirs de leurs maîtres. Il y en a à peine quelques-uns, qui sont bons catholiques.

V. Ce qu'il nous reste à faire.

Pour bien disposer la matière que nous traitons, il faut distinguer le travail à faire d'un jour à l'autre, et le travail, qui aurait pour but la solution de la question ruthène. Avant tout il est clair, qu'il faut exécuter d'un jour à l'autre l'énorme besogne, qu'exige le salut de la génération présente. La masse presque effrayante de travail apostolique que requiert le ministère absorbe jusqu'à présent toutes les forces, du reste pas médiocres du tout, des missionnaires. Il faut des vertus et des tempéraments apostoliques hors ligne pour suffire à la tâche comme le font les missionnaires du Nord-Ouest. Ne serait-ce que pour visiter de temps en temps les églises et les chapelles ruthènes, confesser les gens qui viennent d'eux-mêmes, et prêcher aussi souvent que l'occasion s'en présente, ne faudrait-il pas une centaine de prêtres ruthènes pour 120.000 à 150000 âmes dispersées sur un territoire comme est celui du Canada? Comment s'étonner, que ces neuf missionnaires, qui sont actuellement au Canada, n'ont pas le loisir de travailler à la solution des problèmes qui composent la question ruthène?

J'ai été étonné lors de mon séjour au Canada du petit nombre de jeunes gens qui dans les colonies fréquentent l'église. La famille ruthène est au Canada plus nombreuse qu'en Galicie. Le jeune homme, non astreint au service militaire, peut se marier plus tôt. Le climat du Canada et le bien-être du peuple, le manque d'épidémies qui sont fréquentes en Galicie, tout cela doit certainement rendre le nombre des enfants beaucoup plus grand. Eh bien! malgré cela j'ai remarqué partout le manque de jeunes gens à l'église, ce qui du reste est très facile à remarquer. Le ruthène ayant au Canada comme en Galicie la coutume que les jeunes se placent à l'église au premier rang, par là il se fait que l'oeil du prêtre est accoutumé à une certaine proportion moyenne de la jeunesse aux adultes.

Le nombre des gens qui fréquentent l'église ne peut être que restreint. On rencontre partout des gens venus de très loin: 15, 20, 30 milles, qui naturellement ne peuvent pas être très nombreux. Le missionnaire ayant maintes fois 50 ou 60 milles à faire pour arriver à l'église et devant après son arrivée, baptiser parfois une trentaine d'enfants, prêcher, confesser, bénir quelques mariages et chanter la messe, comment peut-il catéchiser le petit nombre d'enfants venus à l'église? Et il arrive bien souvent peut-être que ces enfants ne viennent pas plus d'une fois par

an à l'église. J'ai recontré, bien souvent des garçons de 15 à 18 ans qui ne s'étaient pas encore confessés, des jeunes filles de 18 ans n'ayant pas la moindre idée du catéchisme. S'ils avaient cherché, ils auraient certainement trouvé plus tôt l'occasion de se confesser et de s'instruire, mais le malheur est précisément là: ils ne cherchent pas à le faire. Ceux qui d'eux-mêmes cherchent le prêtre et demandent à être instruits, sont ceux qui ont le moins „besoin du médecin."

Les parents, même quand ils sont assez pieux et croyants, ne savent pas trop enseigner à leurs enfants ce qu'ils savent eux-mêmes. Avec la meilleure volonté possible, ils ne sont que mauvais maîtres. Des mères m'amenaient quelquefois leurs fils, de grands garçons, ou leurs filles, en m'assurant, avec beaucoup de sincérité du reste, qu'elles avaient fait tout leur possible pour leur apprendre le catéchisme, et les enfants ne savaient rien.

Le mouvement radical de Galicie, dont j'ai parlé plus haut a le caractère de se baser tout spécialement sur la jeunesse, de l'accaparer pour la détourner de la foi, et, sans nul doute, le manque de connaissance du catéchisme favorise exceptionnellement cette contagion.

On serait tenté de le dire à priori, si on n'en avait pas fait cent fois l'expérience. J'ai fait remarquer plus haut que l'attaque principale des protestants est dirigée contre la jeunesse; eh bien! c'est là hélas notre côté faible, faible sous plusieurs rapports. Ils ont été des observateurs sagaces ceux, qui ont fait ce plan d'attaque, et il est vraiment difficile qu'ils ne réussissent pas. Si aux efforts apostoliques des missionnaires du Canada nous pouvions ajouter le secours de nouveaux prêtres, nous pourrions conserver dans la foi les parents, mais c'est à peine un ou deux pour cent de la prochaine génération que nous sauverons, si nous ne trouvons des moyens efficaces pour résoudre le problème scolaire et les autres problèmes, plus difficiles encore, dont dépend l'avenir.

Il faut certainement un bon nombre de prêtres, et je suis bien reconnaissant aux illustrissimes prélats, qui tiennent à avoir plus de prêtres ruthènes dans leurs diocèses. Je suis tout à fait de leur avis que l'on ne peut pas admettre le prêtre marié, et, que ce ne sont que les prêtres non mariés et remplis de zèle apostolique qui peuvent aider à la cause catholique. Je ferai aussi tout mon possible pour répondre à leurs désirs. J'avoue aussi, que le nombre de bons prêtres, que pour le moment peut envoyer la Galicie, est bien loin d'être suffisant, et c'est pourquoi j'approuve beaucoup l'idée de passer au rite ruthène. Je considère ce sacrifice comme un grand bienfait pour les ruthènes, et je crois, que ce système peut être extrêmement utile à la cause, pourvu que soient observées les conditions dont je parlerai plus loin.

Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu venir au Canada il y a dix ans, lorsque les illustres évêques du Nord-Ouest m' y invitaient. Si j'avais mieux compris le besoin de nos émigrés et la gravité de la situation, j'aurais pu, depuis ces années, préparer plus de missionnaires pour le

Canada. Je pensais que que les Basiliens seuls suffiraient au labeur, et qu' il valait même mieux ne pas y envoyer de prêtres séculiers. Je pensais trouver une confirmation de mon opinion dans le fait, que les évêques du Nord-Ouest demandaient de nouveaux missionnaires Basiliens sans faire jamais mention des prêtres séculiers, et dans l'autre fait, que le Provincial des Basiliens ne m'a jamais parlé du besoin de prêtres séculiers ni de l'impossibilité des Pères Basiliens à suffire à la tâche. Je regrette beaucoup cette erreur, qui a retardé de plusieurs années les secours que nous sommes appelés à donner aux vaillants missionnaires de l'Ouest.

Mais la difficulté du problème me semble être telle, que l'on ne peut guère la résoudre par la simple augmentation du nombre des prêtres. Il me semble absolument nécessaire d'obtenir du Saint-Siège la nomination d'un évêque de rite et de nationalité ruthènes, qui devrait avoir entière jurisdiction sur tous les Ruthènes, ou bien si on le préfère, un diocèse séparé avec territoire limité, quoique petit, et délégation de l'évêque de l'endroit dans les autres diocèses.

Ce n'est certes pas par manque d' appréciation de l'éminente valeur intellectuelle et morale, non moins qu'apostolique, de l'épiscopat canadien, que je suis arrivé à cette persuasion, rien moins que cela. C'est bien au contraire par persuasion de la largeur de vues et de coeur des illustres prélats qui composent l'épiscopat du Canada, que j'ose émettre devant eux cette thèse; ~~aussi~~ je suis si sûr de leur esprit apostolique, qui ne leur fait rechercher partout que le salut des âmes, je sais si bien qu'en vrais apôtres ils sont toujours prêts aux sacrifices, je sais si bien, que même s'il s'agissait de céder leurs droits, leurs prérogatives de jurisdiction, ils le ~~feraient~~ feraient dès qu'ils en comprendraient la nécessité ou l' utilité, que j'ose plaider devant eux une cause, qui peut leur imposer ce sacrifice.

VI.

Nécessité d'un évêque ruthène.

Je tâcherai de prouver mon assertion par la nécessité:

1. De créer une autorité catholique qui s'impose ~~effectivement~~ effectivement à l'opinion publique des ruthènes.

2. De créer un centre d'action, qui puisse ordonner et organiser le travail des missionnaires, et le seconder en lui ajoutant un prestige moins appréhendé du peuple.

3. De répondre aux désirs de ce peuple qui, s'il était frustré dans ses espérances, pourrait alors être trop ébranlé dans sa foi.

4. De trouver une solution facile et nécessaire au grave problème de l'inscription des églises.

I.

C'est un des triomphes des protestants, le plus triste pour notre cause, qu'ils soient arrivés à marquer du caractère d'ennemis de la nation ruthène les principaux représentants du catholicisme et la hiérarchie catholique. C'est triste à avouer, mais le fait est là. Basés sur les préjudices séculaires de ces gens contre le clergé et l'épiscopat d'un rite, qui n'était pas le leur et d'une nation, qui leur semblait ennemie, et l'était souvent, les protestants sont parvenus à faire de cette idée un des principaux points de l'opinion publique et du patriotisme des Ruthènes au Canada. Et c'est devenu presque une mentalité, une idée fixe, pourrait-on dire.

Quand on discute le thème, on n'arrive jamais à changer cette idée, on vous répond toujours: „Dites ce que vous voulez, moi je sais ce que je sais", et votre interlocuteur pense toujours: "ils se sont mis d'accord, c'est fini," ou bien il vous soupçonnera tout simplement d'avoir été corrompu par les ennemis de la nation, d'avoir reçu de l'argent, etc. Si vous touchez cette question publiquement, tout le succès de votre travail est perdu et vous perdez toute confiance du peuple pour l'avenir.

De là vient qu'aux yeux du peuple ruthène au Canada il n'y a pas d'autorité catholique. L'autorité patriotique est du côté protestant, l'autorité de l'opinion est du côté protestant. Les missionaires catholiques ne peuvent avancer que par une influence individuelle et personnelle, même si ce missionnaire est ruthène, connu et ami, il aura toujours à lutter contre cette opinion, qui lui enlèvera souvent ses plus beaux succès, et gâtera au moins la moitié des fruits de son travail, et, le cas donné, détournera de lui tous les coeurs de ses Fidèles, comme nous l'avons vu dans plusieurs cas cités. Sans nul doute, l'évêque ruthène aura aussi à combattre cette opinion, mais il le fera en lui opposant une opinion contraire, et non seulement comme peut le faire le missionaire qui doit la subir patiemment et la discuter.

J'ai fait remarquer plus haut l'état des esprits des Ruthènes du Canada. Le jeu est en suspens. La masse attend les évènements, et se donnera définitivement au parti qui saura l'attirer plus efficacement. Si l'on ne place dans la balance de l'opinion publique, le poids d'une autorité qui puisse attirer et gagner les esprits au catholicisme, on risque de perdre la bataille. Toute l'histoire de l'Orient en est une preuve.

S'il y a chez ces masses des éléments qui favorisent l'action catholique, c'est justement l'attachement de ce peuple à leur évêque et à leurs prêtres, cet attachement, c'est sa catholicité, ce sont les liens qui l'unissent à Rome. Leur refuser le prêtre de leur pays et leur évêque, ce serait saper ces liens sacrés et traditionels.

Le chrétien d'Occident, enclin de nature et de tradition à l'individualisme, est personnellement attaché au Siège Apostolique. L'attachement

à son évêque n'est que quelque chose dans sa foi romaine. L'Oriental, tout en n'étant pas moins attaché à la constitution de l'Eglise, l'est autrement: c'est son prêtre et son évêque qu'il considère en premier lieu, et c'est par ce que cet évêque et ce prêtre sont attachés au siège apostolique, qu'il l'est aussi.

C'était bien la catholicité des chrétiens du IX. siècle, c'est par leur évêque qu'ils étaient attachés à l'Eglise, non par la personne du Pape.

En Occident, ces idées ont été modifiées par les siècles et par toute la tendance de la civilisation occidentale. En Orient la mentalité est restée telle qu'elle était depuis des siècles, elle répond plutôt à la simplicité et à la naïveté d'un peuple primitif. Ce qu'il voit, ce qu'il entend, le concret, est pour lui toujours la chose principale. La théorie du dogme, l'idée de la catholicité et de l'universalité de l'Eglise, c'est pour lui toujours quelque chose d'abstrait. Et le Pape, qu'il n'a jamais vu, et jamais entendu, participe toujours un peu à ce caractère d'abstraction

Nous nous trouvons déjà dans la nécessité dangereuse vis-à-vis du peuple de devoir lui refuser le prêtre auquel il est accoutumé. Certes, nous ne devons pas en dire au peuple la raison, puisqu'elle retomberait comme odium sur le Saint-Siège. Il vaut donc mieux que nous prenions sur nous mêmes ce tort et ce reproche (on me l'a fait à moi-même assez souvent, et on me le fait encore par lettres en me comparant avec l'évêque schismatique Platon, qui à chaque voyage ordonne des prêtres et les envoie). Ce reproche est un des arguments principaux des Protestants. Ce sont eux qui ont soulevé la question des prêtres mariés et qui savent s'en servir à gagner eux-mêmes la confiance et la faire perdre aux évêques catholiques du Canada et de la Galicie. J'ai reçu des lettres et des députations de gens qui, je le savais avec certitude, n'allaient jamais à l'église, et étaient incrédules, et qui me demandaient au nom du peuple des prêtres mariés, et présentaient cette question comme la question patriotique κατ'ἐξοχήν et par cette manoeuvre faisaient d'une pierre deux coups: passaient pour être fervents et zélés, gagnaient à voir le désir des bons catholiques frustré, et détournaient par là peu à peu les gens de la confiance en l'église catholique.

Si nous sommes donc forcés d'attaquer sur ce point l'attachement de ce peuple à son prêtre, apprécions au moins à sa juste valeur l'attachement de ce peuple à un évêque de son rite.

Le peuple ruthène au Canada, est un arbre transplanté, par là-même affaibli et malade. Le support auquel il était habitué et sans lequel il n'auraitpeut-être pas vécu, lui est devenu encore beaucoup plus nécessaire. Il n'y a pas de moyen de remplacer par quoi que ce soit aux yeux des Ruthènes, l'autorité d'un évêque ruthène. La nécessité de cette autorité catholique et de l'appui que donne cette autorité à la cause est identique à la nécessité d'un évêque ruthène.

2.

Quand même tout les missionaires du rite ruthène au Canada seraient des hommes hors ligne, il est extrêmement difficile que leur oeuvre trouve d'elle même et sans un évêque ruthène un centre d'action et d'unité morale. Ne serait-ce qu'à cause des différents diocèses, des différences individuelles entre les missionnaires dont chacun peut suivre une voie différente de celles des autres; surtout que, dans la position d'un prêtre appartenant à un autre rite que son évêque, la liberté d'action doit être nécessairement beaucoup plus large que dans les rapports ordinaires de prêtre à évêque. La diversité de rite apporte une diversité de discipline en beaucoup de matières. L'évêque, ne connaissant pas le rite, ou plutôt le connaissant d'une manière exclusivement théorique, ne peut pas résoudre les questions qui surgissent d'un jour à l'autre dans ce petit monde de coutumes, de traditions, de lois, de rubriques, de règles etc. etc. Il est presque sûr que sans centre d'action il se formerait bientôt une quantité de différences rituelles, et peut-être plusieurs rites divers, ce qui pourrait facilement compromettre la cause catholique.

Chez les gens de notre peuple, l'intérêt aux questions de rubriques et de cérémonies est beaucoup plus intense que chez les Latins. Le peuple connait les cérémonies et se scandalise fort d'une observance de rubriques pas assez exacte. Je connais des cas au Canada où une rubrique pas observée à été un argument suffisant pour quitter le pseudoprêtre indépendant, et j'ai été témoin d'une scène qui caractérise bien la situation. Un indépendant avait écouté tranquillement tous les reproches les plus forts que faisaient à son prêtre nos fidèles encouragés par ma présence. On lui avait dit que parmi ces pseudo-prêtres il y avait des juifs, des voleurs, des forçats libérés, des gens ignobles, qu'ils étaient tous menteurs, faussaires etc. etc. Il écoutait tout tranquillement et ajoutait de temps en temps une remarque propre, un sourire, une anecdote qui faisait espérer que le bonhomme était plus près de nous que de son prêtre à lui. Tout à coup, un jeune homme fait remarquer qu'il avait vu le prêtre faussaire prendre deux calices pour dire la messe. Je crois qu'il se servait d'un calice russe dont la patène a un pied souvent assez haut pour ressembler à un calice. Cette accusation met notre homme hors de lui. "Jamais, jamais, dit-il je ne croirai que notre prêtre ait fait cela. Répétez le cent fois je ne le croirai pas, c'est trop fort."

Entre les gens du peuple il y a chez nous toujours des chantres, des „diak," qui sont à peu près tous plus ou moins spécialistes et connaisseurs des rubriques. Il est impossible que le moindre manquement aux rubriques passe inaperçu du diak ou même de celui qui est fils de d'ak ou qui dans sa jeunesse a été dans une école de diak. Chaque omission, chaque faute est naturellement discutée, commentée, comme s'il s'agissait

d'une question de premier ordre. Dans cet état de choses et de disposition d'esprit, les changements rituels pourraient vraiment devenir dangereux et compromettre le plus beau travail apostolique. Je rappellerai seulement que chez un peuple voisin et rapproché du nôtre la correction des livres liturgiques faite au XVII. siècle a été l'occasion et presque la cause d'un schisme qui a séparé de l'église officielle russe jusqu'a 30 millions de fidèles.

Il n'y a qu'un évêque ruthène qui puisse créer un centre d'unité pour tous les missionnaires ruthènes. Mais outre l'unité de rite, l'unité d'action est presque aussi nécessaire, sans elle on se gâte mutuellement le travail. Quand un missionnaire exige ce que le second n'exige pas, il fait l'impression d'agir d'après sa fantaisie.

Mais avant tout, c'est pour donner aux missionnaires l'appui d'une autorité épiscopale acceptée par le peuple, que la nomination d'un évêque ruthène est nécessaire.

La position du missionnaire au Canada est pour le moment telle qu' aux yeux du peuple le prêtre ruthène de Galicie a plus d'autorité que l'évêque latin, et le prêtre qui est pour cet évêque a moins d'autorité que celui qui est contre l'évêque. Il m'est très pénible de le dire, mais c'est un fait. L'évêque latin est considéré comme un ennemi, et le prêtre qui est pour lui, est un mauvais patriote, tandis que le prêtre qui lui est contraire est un bon patriote. Ce n'est certes pas que le peuple ne comprenne pas l'autorité supérieure d'un évêque quel qu'il soit, cette autorité il ne la nie pas, mais c'est pour lui une autorité étrangère et une autorité adversaire. C'est une opinion formée sous l'influence des protestants, je n'en donte pas, mais c'est une opinion générale, qui, je crois, n'est plus à refaire, au moins, pas avant des années, et si le Saint-Siège ne désigne pas d'évêque ruthène, cette opinion sera encore beaucoup plus difficile à changer, le peuple l'attribuera à l'épiscopat catholique et le croira complice et nous reprochera à tous, d'avoir empêché le Pape de donner au Canada ce qu'il a donné aux Etats-Unis. Et cette opinion surgira avec une spontanéité naïve qui ne permettra pas de discuter la chose et sera sans nul doute un formidable instrument de guerre aux mains des protestants.

Tandis qu' à l'ordinaire le missionnaire peut s'appuyer sur l'autorité de l'évêque acceptée par le peuple, ici le missionnaire doit à chaque moment risquer de perdre toute son autorité pour défendre celle de l'évêque, qu'il ne parvient quand même pas à sauver, ayant affaire à un préjugé qui a tout à fait le caractère d'idée fixe, et perd son autorité à lui.

Dans cette position, il est clair que même le prêtre qui, sous l'autorité d'un évêque ruthène pourrait faire du bien, est dans la position actuelle, tenté de vouloir être populaire aux frais de l'obéissance due à l'évêque. Je trouverais par exemple beaucoup plus de prêtres, non mariés naturellement, capables d'être bons travailleurs sous la direction d'un évêque ruthène, et que je n'oserais pas envoyer au Canada pour le moment, de peur qu'ils ne cèdent à la tentation.

Le missionnaire passé du rite latin peut avoir des difficultés spéciales qui feraient que l'aide de évêque ruthène peut lui être plus utile encore, et sans le vouloir il peut faire l'impression au peuple d'être là avec mission spéciale de ne pas admettre ou de remplacer le prêtre ruthène de Galicie. Plus il y a de vrai dans le fait que l'énorme majorité des prêtres de Galicie ne peuvent pas, pour de bonnes et justes raisons, être admis au Canada, et plus les ennemis de l'Eglise catholique ont saisi cette difficulté pour en faire une arme contre la hiérarchie catholique et contre Rome. Plus difficile devient la position du missionnaire passé au rite grec, plus les obstacles qu'il rencontre sont grands. Il est clair qu'il ne peut pas se trouver de catholique ruthène se rendant compte de la situation, qui n'admette avec grande reconnaissance le secours de ces missionnaires. L'évêque ruthène, par conséquent, ne pourra que soutenir et augmenter par son autorité celle du missionnaire en s'établissant comme un rempart protecteur entre lui et la défiance et les préjugés des fidèles.

3.

J'ai déjà fait remarquer que tout le peuple ruthène resté fidèle à la foi catholique désire et attend de Rome la nomination d'un évêque ruthène. Depuis que, il y a trois ans, le saint Père en a nommé un pour les Etats-Unis, les ruthènes du Canada se figurent que c'est d'un mois à l'autre que viendra la nomination de leur évêque. "Nous attendrons encore quelques mois", c'est le mot que l'on rencontre le plus souvent, et ce sont les meilleurs qui parlent ainsi, ceux qui seraient les plus fidèles à l'évêque ruthène, et qui aideraient le plus à combattre l'hérésie et le schisme; les mauvais et les indifférents, on ne les atteint presque pas, hélas! on n'en a même pas la moindre possibilité, toutes les forces d'attraction étant aux mains des protestants et des schismatiques, et aucune entre les nôtres.

Le moment où ce peuple comprendrait qu'il n'a plus rien à espérer serait le moment d'une crise extrêmement douloureuse. Ce peuple, prêt encore aujourd'hui à être fidèle, reconnaissant et attaché, se dira d'un coup: "le Pape ne veut pas de nous." Il y aura des âmes assez éclairées et assez supérieures à l'esprit de nationalité pour braver l'opinion publique et vouloir passer pour traîtres aux yeux de leurs compatriotes plutôt que de manquer à l'obéissance due au St. Père, et ces âmes resteront fidèles. Elles ne douteront pas, elles non plus, du fait qui passera pour absolument prouvé que le Pape ~~n'en~~ veut pas de ruthènes catholiques au Canada, mais elles se diront: "il faut supporter tout pour obéir." Seront-elles nombreuses ces âmes héroiques?

4.

Il n'y a pas de question plus difficile à résoudre que celle de l'inscription des églises. Les principes en sont clairs, mais tant qu'on n'a pas d'évêque ruthène, leur application rencontre des difficultés insurmontables.

Il est clair que l'Eglise doit être inscrite au nom d'une autorité ecclésiastique, il est clair aussi que l'inscription au nom d'un comité laïque indépendant du prêtre et de l'évêque ne peut pas être admise: Il est pareillement absolument évident que le prêtre catholique ne peut pas célébrer dans une église, où demain sera admis le prêtre schismatique indépendant ou suspens. De là rien de plus canonique que d'exiger des gens l'inscription des églises au nom d'une autorité ecclésiastique. Mais c'est ici que commencent les difficultés, car, s'il s'agit de la corporation épiscopale, l'inscription est absolument impossible. Jusqu'à présent il n'y a qu'une seule église ruthène dans tout le Canada, (dans le district de Yorkton) qui est inscrite au nom de la corporation épiscopale, et cette église est appelée par le peuple: église polonaise, latine, française et continue depuis des années à être une cause de reproche à celui qui a donné le conseil, et de regret pour ceux qui l'ont accompli, comme s'ils avaient mis le feu à leur église de leurs propres mains. „Inscrire l'église au nom de la corporation épiscopale" est aux yeux du peuple trahir sa nation et la foi de ses pères, passer au rite latin, devenir polonais. Ce serait un péché à leurs yeux; le leur conseiller, enlève au prêtre toute autorité, tout comme un grand scandale qu'il donnerait.

Il y a bon nombre d'églises (10) inscrites au nom de l'Ordre de St. Basile, manière très bonne pour les églises que les Basiliens peuvent desservir, mais pour les autres, assez embarrassante.

Il y a dans la province du Manitoba et de l'Alberta, une inscription qui tout en assurant la foi catholique et le rite ruthène, soumet l'église à l'autorité du diocèse. Mais il y a toujours quelque difficulté à parvenir à cette inscription.

La raison de l'opposition des Ruthènes n'est pas le principe protestant d'une administration de l'église tout à fait indépendante du prêtre et de l'évêque. Beaucoup de députés des colonies où l'église n'est pas inscrite au nom d'une autorité ecclésiastique, m'assuraient vouloir l'inscrire, mais seulement au nom de l'évêque ruthène. Voici l'argumentation de ces gens, argumentation à laquelle on ne peut pas refuser quelque apparence de justice. "Céder notre église à l'autorité ecclésiastique disent-ils, c'est la seule chose que nous pouvons donner pour obtenir en revanche le concours des évêques latins pour obtenir un évêque ruthène. Si nous donnons avant de recevoir et sans recevoir, nous risquons de ne plus recevoir dans la suite ce que nous attendons, c'est-à-dire notre évêque à nous."

Et certainement le fait que sur 93 églises, il n'y en a que 21 (ces dates ne sont pas tout à fait exactes) inscrites au nom d'une autorité ecclé-

siastique: "Basiliens, ou paroisses grecques catholiques", et que le reste (au moins un bon nombre de celles qui ne sont pas inscrites) pourraient être facilement inscrites au nom d'un évêque ruthène et sont indépendantes seulement parce qu'il n'y en a pas, ce fait, dis-je, est un des graves arguments pour obtenir de Rome un évêque ruthène. Si par exemple on parvenait à faire inscrire toutes les églises bâties par les ruthènes au nom d'une autorité ecclésiastique, il pourrait sembler qu'il n'est plus nécessaire d'obtenir la nomination d'un évêque. Le peuple le comprend parfaitement, et on ne peut pas refuser quelque fondement de vérité et de justice à l'argument: "conseiller l'inscription des églises au nom d'une autorité ecclésiastique c'est affaiblir la probabilité de la décision du Saint-Siège favorable aux Ruthènes."

Ceux qui conseillent au peuple de faire inscrire les églises se mettent en opposition manifeste avec ce que le peuple considère comme son plus grand bien. Voilà pour quelle raison les PP. Basiliens ont à lutter contre une impopularité qu'ils ne connaissent pas en Galicie. Voilà pourquoi les prêtres passés au rite ruthène ne peuvent pas gagner la confiance qui leur est si nécessaire. Voilà pourquoi, inscrire l'église, c'est trahir sa nation.

En tous cas, il est sûr que malgré la gravité du principe qui exige l'inscription des églises, il est tout à fait impossible que le missionnaire refuse d'entrer dans les églises non inscrites lorsqu'il a la promesse donnée par écrit qu'on n'admettra pas de prêtres schismatiques, indépendants ou suspens. En n'entrant que dans les églises inscrites, il donne sans le savoir à son apostolat un caractère négatif. Le peuple ne voit dans tout son travail qu'un piège pour se saisir des biens ecclésiastiques et pour leur enlever la possibilité d'obtenir un évêque. Au lieu de voir la charité apostolique qui recherche le salut des âmes et qui sait ménager la mèche encore fumante, il ne voit que ce qu'il appelle une spéculation pour leur arracher leurs biens. Il est clair qu'avec ce préjugé, le missionnaire un peu trop dur dans l'application du principe n'atteint que les meilleurs et travaille uniquement pour ceux qu'il n'ont pas besoin de médecin.

Une réunion de quelques prêtres du rite ruthène tenue le 4. Janvier 1910 sous la présidence de Mgr. l'archevêque de St. Boniface et approuvée par sa Grandeur a discuté la question suivante: „que faire avec les „colonies dont les églises ne sont pas inscrites ou transférées à la cor„poration archiépiscopale ou paroissiale?" On décida qu'il fallait d'abord, „avant d'officier dans ces églises, exiger la promesse formelle que le prêtre „schismatique ne serait pas admis. Cette promesse devrait être exigée des „syndics d'églises ou du peuple en général, et il vaudrait mieux qu'elle „fût faite par écrit si c'est possible. Si les fidèles refusent de faire cette „promesse ou la violent après l'avoir faite, alors il ne faudrait pas aban„donner complètement la colonie rebelle, mais au contraire la visiter,

„former un noyau de bons catholiques et leur dire la messe dans une „maison privée en attendant qu'ils bâtissent une petite église. Une dou„loureuse expérience a prouvé que les colonies abandonnées par le prêtre „vont infailliblement au schisme ou à l'hérésie parce qu'elles sont aussitôt „visitées et travaillées sans obstacle par les prêtres schismatiques et par „des ministres protestants: presbytériens ou méthodistes. Quelques colonies „sont déjà ainsi perdues presque à tout jamais.

Voici ce me semble, une règle bien apostolique, sage et prudente, que je ne puis qu'approuver beaucoup; je trouve du reste que le résumé qui suit, définit parfaitement bien la situation. „Il faut insister beaucoup „pour que les églises soient inscrites ou transférées, comme on l'a dit, „(au nom d'une autorité ecclésiastique) mais si on se heurte à un refus „obstiné, il ne faut pas les abandonner".

Ces obstacles sont plus grands qu'ils ne peuvent sembler et ne seront définitivement surmontés que par la nomination d'un évêque pour les Ruthènes du Canada.

VII.

Réponses aux objections.

Je comprends que la proposition de nommer un évêque ruthène au Canada peut soulever des objections. Il semble que la différence de juridiction sur un territoire présente des difficultés qu'il serait préférable de trancher la question de toute autre manière. On cite comme objection principale les insuccès de Mgr. Ortynsky. On pourrait secondement espérer que les Ruthènes passeront dans une génération prochaine au rite latin. On pourrait peut-être signaler comme dernière objection les efforts d'un évêque ruthène pour introduire un clergé marié. Cette difficulté n'est guère sérieuse si on songe que le St. Siège est absolument opposé à cette idée. Cette question est résolue. Causa finita est. Qant aux deux premières, nous allons y répondre dans les pages suivantes.

1. Insuccès de Mgr. Ortynsky.

Ayant passé plus d'un mois dans les Etats-Unis et observé le travail de Mgr. Ortynsky, je crois pouvoir dire que jusqu'ici ses succès sont plus grands que ses insuccès. Il en a certes des insuccès, mais l'organisation de beaucoup de paroisses nouvelles, l'inscription au nom de l'autorité ecclésiastique de beaucoup d'églises, une série de missions, de retraites pour le

clergé, la préparation d'un petit et d'un grand séminaire, un orphelinat à Philadelphie, l'acquisition et la consécration d'une cathédrale, tout cela certes sont des oeuvres qui font honneur à Mgr. Ortynsky.

Quant à ses insuccés il faut avant tout faire remarquer qu'ils sont dûs à des circonstances que nous ne rencontrerons pas, Dieu merci, au Canada.

Venant aux Etats-Unis, Mgr. Ortynsky y trouvait un clergé constitué depuis des années et d'un esprit fort mauvais et qui de prime-abord le reçut très mal. C'étaient des prêtres mariés, riches, ayant quelque influence sur le peuple et, voilà le grand mal, soutenus par leur évêque de l'ancien pays. Venus de la Hongrie, ces prêtres ne cherchent qu'a faire fortune et ayant la confiance du peuple ruthène et slovaque du rite grec de la Hongrie, ont créé par une opinion publique factice, des obstacles qui empêchent Mgr. Ortynsky d'arriver au peuple.

Il est donc clair qu' au Canada il n' aura pas de difficulté de ce genre, vu qu' au Canada il n'y a pas de distinction entre deux races ruthènes ni de mauvais clergé.

L'émigration des Ruthènes aux Etats-Unis ayant commencé une quinzaine d'années plus tôt qu' au Canada, l'évêque ruthène y trouva des difficultés qu'il n'y aurait pas rencontrées il y a quinze ans.

L'évêque aux Etats-Unis n'a pas de juridiction, et a par là une position assez fausse qui lui donne plus de charges que de force, pour les subir et d'autorité pour les vaincre. Le St. Siège a été contraint par les circonstances à arranger la chose de cette manière, mais on peut avouer que cette disposition n'a jusqu'ici tranché qu'à demi les difficultés. Je crois que si le Saint-Siège daigne nommer un évêque pour les Ruthènes du Canada, il serait bon que cet évêque aie un diocèse semblable à ceux de l'Orient sur le même territoire que les évêques latins, et circonscrit par l'appartenance au rite ruthène ou au moins si c'était possible et plus facile, un territoire propre avec délégation des autres évêques, s'ils le désirent, dans leurs diocèses respectifs. Délégation qui supposant l'autorité de l'évêque de l'endroit ne constituerait pas un royaume dans un royaume, ce qui du reste n'est pas à redouter, puisque c'est pas un système admis depuis des siècles, et admis en faveur des fidèles latins habitant les pays où il n'y avait qu'une hiérarchie orientale.

Si nous interrogeons le Droit Canon, c'est au moins un évêque de rite ruthène quoique peut-être sans juridiction qui est dû aux Ruthènes du Canada. Voici le texte du IV. concile de Latran tenu en 1215 (constitutio relata in Corpore juris canonici c. Quoniam in plerisque 14. X. de offic. judicis ordinar. (I. 31) — donc dans un siècle où on tenait encore très fort à l'ancien principe qui ne permettait pas deux jurisdictions sur un territoire. Le concile affirme encore ce principe et ajoute: „Sed si propter praedictas causas urgens necessitas postulaverit — (La seule raison citée

était: „quoniam in plerisque partibus intra eamdem civitatem atque dioecesim permixti sunt populi diversarum linguarum, habentes sub una fide varios ritus et mores, pontifex loci catholicum praesulem nationibus illis conformem provida deliberatione constituat sibi vicarium in praedictis, qui ei per omnia sit obediens et subjectus". — Il ne faut pas ajouter que la pratique de l'Eglise a avancé depuis le XIII. siècle en faveur des différents rites.

2. Le seconde objection est que les Ruthènes passeront au rite latin L'évêque deviendra donc bientôt inutile. Il serait mieux cent fois que les Ruthènes se latinisent plutôt que de devenir protestants ou schismatiques, mais même au cas où ce programme réussirait, ce ne serait pas agir d'après les intentions du St. Siège que de désirer ce changement, le St. Siège promettant aux Orientaux la conservation de leur rite pour des raisons certainement bien justes et bien générales. Les Orientaux séparés se serviraient du passage des Ruthènes au rite latin, comme d'un argument bien dangereux. Les Ruthènes passés au rite latin n'en ressentiraient pas la force, mais toutes les églises orientales catholiques en éprouveraient un choc douloureux qui contribuerait au triomphe du schisme. Mais si les tentatives de latiniser les Ruthènes ne réussissaient pas (et c'est là l'hypothèse plus que probable, car s'il s'agit de la majorité c'est une certitude) le petit triomphe du latinisme dans une province ne sera pas pour l'Eglise une compensation des grands triomphes du schisme dans beaucoup d'autres. Du reste peut-il être question de ce petit triomphe dans une province, quand il est sûr que dans cette même province, les tentatives de latinisation pousseraient à l'hérésie et au schisme la majorité? Ou à parler plus clair, le seul fait qu'on ne nomme pas d'évêque, peut être pour beaucoup de Ruthènes un tentation presque trop grande pour leurs forces. D'après mon avis émis dans tout ce Mémoire, la nomination d'un évêque est la seule manière de sauver ce peuple et de le préserver du danger du protestantisme. Si un évêque est nommé, et si c'est un homme de très larges vues et de coeur très large, il parviendra peut-être après des années de travail à sauver la situation; si on ne parvient à l'obtenir, toute la prochaine génération sera protestante, dans le sens strict du mot, les Ruthènes ne seront jamais protestants croyants et honnêtes, mais dans le sens d'un protestantisme vague et large qui admet tous les incrédules et tous les athées. Nous le connaissons chez nous aussi ce protestantisme sans dogme et sans principe, qui est le danger de vos Ruthènes canadiens. Nous luttons contre lui depuis des années, mais avouons-le, nous luttons sans trop de succès. Quand chez nous, un mouvement d'incrédulité s'infiltre dans un village, c'est qu'il faut y mettre le meilleur prêtre, obtenir le meilleur maître d'école, et ce n'est qu'après des années qu'on réussit a arrêter le mouvement. Un courant d'incrédulité comme vous en avez chez vos Ruthènes du Canada, sera cent fois plus difficile à entraver que chez nous.

II-127

Dieu dans les mains du quel sont les coeurs des rois et certes ceux des évêques aussi, daigne Vous inspirer, Illustrissimes Seigneurs, les moyens aptes à sauver ces âmes pour lesquelles le Christ est mort, et qui sont en danger si imminent d'être séparées de l'Eglise et de se perdre avec toutes les générations futures.

Léopol, ce 18 mars 1911.

† André
Archevêque

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
4711
.74
M46
1911
c.1
ROBA